

Une réduction sur ton adhésion ? Le Pass'Loisirs va t'accompagner !



> Aide de la ville de Mions vers les jeunes de moins de 18 ans, pour leur inscription 2018-2019 à une association miolande *

1

Demande à déposer auprès du service Sports et Jeunesse au rdc du CATEM, 57 rue des Brosses.

Aux horaires d'ouverture à compter du 03/09/18

lundi : 8h30 - 12h/13h30 - 17h

mercredi : 9h - 12h/13h30 - 18h

vendredi : 8h30 - 12h/13h30 - 16h30

Tél. 04 72 23 62 51

Liste des documents à fournir :

- Le document CAF faisant état du montant du Quotient Familial <1000 ou le dernier avis d'imposition si vous n'êtes pas affilié au régime général ;
 - un justificatif de domicile ;
 - le livret de famille ;
- (une carte par enfant de moins de 18 ans sera établie).*

2

Muni de la carte de votre enfant, inscrivez le auprès de l'association miolande sous-convention de votre choix : la réduction* vous sera immédiatement appliquée !